



COMMUNIQUE DE PRESSE

APPEL A PROJETS INTERNATIONAL : LA VILLE DE PARIS LANCE LE LABEL PARIS CO-DEVELOPPEMENT SUD

La Ville de Paris renouvelle son engagement auprès des Parisiens d'origine étrangère et des populations du Sud en lançant la 5^{ème} édition du « Label Paris Co-développement Sud ».

Cet appel à projets dédié aux associations de migrants et à celles travaillant en étroite collaboration avec eux vient s'inscrire dans la dynamique d'entraide mise en place par la Ville envers les pays du Sud avec la mobilisation de leurs ressortissants parisiens.

Consciente du rôle que les villes ont à jouer dans le cadre de la campagne des Objectifs du Millénaire pour le Développement lancée par les Nations Unies, Paris souhaite encourager les initiatives solidaires de ses habitants et renforcer son soutien auprès de ses associations. Celles-ci se révèlent des lieux précieux de rassemblement des Parisiens désireux d'agir à l'international, et contribue, au quotidien, à renforcer la participation citoyenne à Paris.

En cinq ans d'existence du Label, la Ville de Paris aura engagé près de 450 000 euros pour le développement et inscrit ainsi son action de solidarité sur la durée.

Au-delà de cet investissement financier, la Ville s'implique pleinement pour cet appel à projets. Afin d'accompagner au mieux les associations dans la définition de leur dossier, elle met en place un dispositif original d'aide et de conseil : des réunions d'information et des entretiens personnalisés permettent à tous les candidats d'optimiser leurs chances de réussite.

Par cette opération, la municipalité a, depuis plusieurs années, aidé de nombreuses associations dans la mise en œuvre de leurs projets, notamment *Esprit d'Ebène* pour la formation de jeunes photographes maliens, *Solidamoun* pour la création d'une ferme agricole au Maroc ou encore *Les Enfants de Guinée* pour la construction de leur bibliothèque à Siguiri.

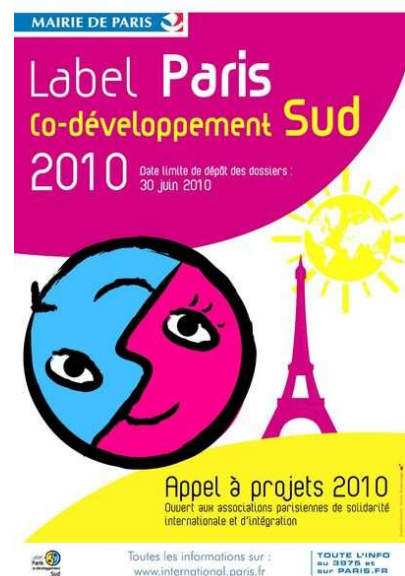
Le jury est présidé par M. Pierre Schapira, Adjoint au Maire chargé des Relations Internationales, des Affaires européennes et de la Francophonie, et Mme Pascale Boistard, Adjointe au Maire chargée de l'Intégration et des étrangers non communautaires.

Pour tout savoir sur le « Label Paris Co-développement Sud » et télécharger le dossier de candidature, une seule adresse internet : www.international.paris.fr.

Attention : date de limite de remise des dossiers, le 30 juin 2010.

Chiffres-clés du Label Paris Co-développement Sud

- Créé en **2006** par la Ville de Paris
- **34** projets financés depuis sa création, **450 000 €** investis
- Une enveloppe globale de **100 000 €** pour 2010
- Des aides entre **5 000** et **15 000 €**
- **10** projets retenus en 2009.



Contact Presse :

Mairie de Paris : Direction de l'Information et de la Communication
Giles Spence – 01 42 76 49 61 – giles.spence@paris.fr